

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DAC 316** Subvention (810.000 euros) et avenant à convention avec l'association la Maison du Geste et de l'Image MGI (1er).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention, en date du 17 janvier 2017, relative à l'attribution d'un acompte de 405 000 euros au titre de 2017 approuvée par délibération des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016 ;

Vu la délibération 2016 DAC 738, en date des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'association Maison du Geste et de l'Image un avenant à la convention annuelle d'objectifs pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Maison du Geste et de l'Image, 42, rue Saint-Denis 75001 Paris, un avenant à la convention annuelle d'objectifs relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement. (2017-01857 / 19415).

Article 2 : La subvention attribuée à l'association Maison du Geste et de l'Image au titre de l'année 2017 est fixée à 810 000 euros, soit un complément de 405 000 euros après déduction de l'acompte déjà versé.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 405 000 euros, est imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2017, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

**Anne HIDALGO**